ottps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/OANR5I 140F84035

14ème legislature

Question N° : 84035	De M. Jean-Paul Dupré (Socialiste, républicain et citoyen - Aude)				Question écrite	
Ministère interrogé > Affaires étrangères			M	Ministère attributaire > Affaires étrangères		
Rubrique >animaux		Tête d'analyse >protection	A	Analyse > cétacés. chasse. Japon.		
Question publiée au JO le : 07/07/2015 Réponse publiée au JO le : 04/08/2015 page : 5927						

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré souhaite interroger M. le ministre des affaires étrangères et du développement international à propos du programme de chasse aux cétacés du Japon. Ce pays a manifesté son intention de poursuivre son programme de chasse à la baleine et prévoit, dans cette optique, de capturer 3 996 petits rorquals (ou baleines de Minke) en Antarctique dans les douze prochaines années. Le Japon justifie la poursuite de ce programme par des raisons scientifiques. Compte tenu de l'importance du prélèvement, (333 captures par an !) on est en droit de s'interroger sur les motivations réelles de la poursuite de ce programme. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce dossier.

Texte de la réponse

La situation des baleines et autres cétacés dépend des discussions qui ont lieu à la Commission baleinière internationale (CBI), seule organisation compétente sur ces questions au niveau mondial. La France y défend avec vigueur la cause de la sauvegarde des cétacés. A la CBI, la France a soutenu sans relâche le moratoire de 1986 sur la chasse commerciale et s'oppose, de longue date, à la chasse scientifique. Elle défend, depuis le début, le rôle du comité de conservation, et appuie la création de sanctuaires baleiniers, tel que celui dans l'Atlantique sud proposé par le Brésil, l'Argentine et l'Afrique du Sud, ainsi que l'utilisation durable et non létale des baleines, comme leur observation touristique sous certaines conditions. La France prend également une part active à des programmes scientifiques tels que l'initiative australienne de programme régional de recherche non létale. La France participe à des démarches diplomatiques conjointes auprès de pays pro-chasse tels que le Japon ou l'Islande. Elle poursuivra ses efforts au nom de la protection de la biodiversité en général, et des baleines en particulier.